

**PROGRAMME DE TRAVAIL DU
BUREAU DE L'ÉVALUATION**



Consultation annuelle sur l'évaluation

21 mai 2013

**Programme alimentaire mondial
Rome, Italie**

INTRODUCTION

1. Ce document présente le programme des évaluations et des activités connexes que le Bureau de l'évaluation propose de mener à bien en 2014 et donne les grandes lignes des évaluations prévues pour les deux prochaines années. À travers ce programme, qui se caractérise par une diversification des types d'évaluations et une importante augmentation de leur volume, le Bureau entend développer la nouvelle série d'évaluations d'opérations spécifiques lancée en 2013, tout en poursuivant son programme traditionnel, à savoir les séries d'évaluations de l'impact, des politiques, des stratégies et des portefeuilles de pays. Cette expansion, qui résulte de la priorité accordée par la Directrice exécutive à l'évaluation, élargit nettement le champ couvert par les évaluations prévues, conformément à la politique d'évaluation.
2. Lors de la précédente consultation annuelle sur l'évaluation, il a été proposé que le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE) effectuent un examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM, cet examen qui se déroulera tout au long de 2013, influera probablement sur le programme du Bureau de l'évaluation pour les années à venir. Il devrait marquer une étape importante pour la fonction d'évaluation au PAM. Il permettra de faire le point sur les progrès accomplis depuis le premier examen mené en 2007, et de formuler des recommandations qui tiendront compte de l'évolution récente du contexte, notamment des éléments nouveaux en ce qui concerne les dispositifs d'évaluation à l'échelle du système des Nations Unies, le Programme de transformation établi par le Comité permanent interorganisations, le nouveau Plan stratégique du PAM et l'intérêt renouvelé pour le suivi et l'évaluation (S&E) exprimé dans le Cadre d'action du PAM.

STRATÉGIE D'ÉVALUATION

3. Le Bureau de l'évaluation propose de poursuivre la stratégie d'évaluation actuelle jusqu'à la fin de 2014. À la prochaine consultation annuelle sur l'évaluation, il demandera aux membres des conseils sur la suite à donner aux conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs et sur la manière d'en tenir compte dans le programme de travail pour 2015 et au-delà.
4. En application de la stratégie actuelle, le Bureau de l'évaluation continuera de mettre l'accent sur les évaluations complexes portant sur plusieurs opérations ou sur une stratégie ou une politique, en cherchant à concilier les objectifs en matière d'obligation redditionnelle et d'apprentissage. Les politiques qui encadrent l'action du PAM, ainsi que ses principales unités opérationnelles – les bureaux de pays –, sont systématiquement passées au crible dans le cadre des séries d'évaluations de politiques et de portefeuilles de pays. Ces évaluations à

caractère général sont complétées par une série d'évaluations de l'impact, qui proposent une analyse approfondie des effets directs et des impacts, intentionnels ou non, des activités programmées dans plusieurs pays. Les évaluations stratégiques examinent les questions transversales, les systèmes et les procédures opératoires qui permettent au PAM d'être organisé de manière à obtenir les résultats souhaités.

5. La série d'évaluations d'opérations spécifiques a été ajoutée récemment à l'arsenal stratégique du Bureau. Les débats sur la manière de combler cette lacune persistante dans le champ couvert par les évaluations se sont achevés en décembre 2012 par un accord sur un mécanisme de financement permettant de lancer en 2013 cette série d'évaluations dont la première fournée sera achevée en 2014. Cette série est conçue de manière à aller de pair avec la nouvelle stratégie de suivi et d'autoévaluation et le renforcement des procédures opératoires du PAM et des moyens de S&E des bureaux régionaux qui l'accompagne.
6. Afin de renforcer les effets de synergie des évaluations, les enseignements qui en sont tirés et leur utilité, le Bureau de l'évaluation continuera d'effectuer autant que possible des évaluations en série, et d'établir un rapport de synthèse pour chaque série. Il poursuivra également les efforts entrepris récemment pour mener des évaluations conjointes. Même si ces modalités compliquent la tâche du Bureau, et augmentent le temps nécessaire pour procéder aux consultations et aux analyses requises, l'amélioration qui en résulte sur le plan de l'obligation de rendre des comptes, de l'apprentissage et des possibilités d'exploitation en vaut la peine.
7. Dans la limite des ressources disponibles, le Bureau de l'évaluation prévoit également de continuer à investir en faveur de la diffusion et de l'exploitation des enseignements tirés des évaluations; à cet effet, il développera l'examen des conclusions et des recommandations en cours d'évaluation, et tirera activement parti des possibilités de diffuser les enseignements plus largement afin d'améliorer l'exploitation des évaluations dans le cadre des politiques et des pratiques des institutions et au niveau international.

PLAN D'ÉVALUATION

8. Ainsi qu'il a été noté, la priorité récemment donnée à l'évaluation a permis de développer notablement le programme d'évaluation. Grâce à la nouvelle source de financement des évaluations d'opérations spécifiques, le budget global du Bureau de l'évaluation a augmenté de 41 pour cent depuis le début de 2013. Cette progression fait suite à l'accroissement de 8% des crédits qui lui ont été attribués en 2013 au titre du budget administratif et d'appui aux programmes (budget AAP), dans le cadre du Plan de gestion du PAM pour 2013–2015.

9. En attendant les conclusions et les résultats de l'examen par les pairs assuré par le GNUE et le CAD, les activités prévues pour 2014 ont été établies en prenant pour hypothèses un niveau de financement au titre du budget AAP analogue à celui de 2013 et le maintien des modalités de financement convenues pour les évaluations d'opérations¹. Dans l'immédiat, le Bureau de l'évaluation doit s'attacher à faire le nécessaire pour disposer d'effectifs adaptés pour assurer la gestion de ce programme de travail accru, tandis que les besoins en matière de soutien découlant de l'ampleur prise par la fonction d'évaluation et de la demande d'évaluations plus complexes dans le cadre du programme de travail traditionnel, continuent d'augmenter.
10. Par conséquent, à l'exception de la nouvelle série d'évaluations d'opérations, les activités prévues pour 2014 et pour les deux années suivantes ne contiennent aucun thème nouveau, outre ceux qui ont été examinés lors de la dernière consultation annuelle. Depuis lors, seules des modifications concernant le rythme et le calendrier des évaluations ont été effectuées, en consultation avec les responsables des politiques et des programmes, afin de s'adapter au montant effectif des crédits alloués de 2013 au titre du budget AAP et de faire en sorte que les évaluations spécifiques soient aussi pertinentes que possible.

Synthèse du plan d'évaluation pour 2014–2016

11. Le tableau 1 récapitule le programme de travail proposé par le Bureau de l'évaluation par année et par type d'évaluation, en distinguant entre les évaluations engagées l'année précédente et celles entreprises au cours de l'année, et en indiquant, si possible, à quelle session du Conseil chaque rapport doit être présenté.
12. Les prévisions d'augmentation des activités d'évaluation ont été établies en fonction des ressources supplémentaires allouées au Bureau en 2013. Les évaluations d'opérations représentent une part importante de cette expansion; elles sont présentées séparément au tableau 1 car, à moyenne échéance, elles devraient être prises en charge par les éléments appropriés de la structure d'encadrement du PAM, compte tenu du lancement de la stratégie en matière de suivi et d'autoévaluation et conformément aux dispositions de la politique d'évaluation relatives à la décentralisation.

¹ En prenant en compte les deux sources de financement, le total des ressources affectées aux activités d'évaluation gérées au niveau central représente en 2013 0,2 pour cent du budget total du PAM. En comptant seulement les crédits au titre du budget AAP, les ressources du Bureau de l'évaluation sont passées de 0,07 pour cent du budget total du PAM en 2008 à 0,14 pour cent en 2013.

13. Toutefois, même sans prendre en compte les évaluations d'opérations financées séparément, les synthèses et les "autres évaluations", le programme d'évaluation traditionnel se développe. En 2013, sept évaluations engagées en 2012 ont été poursuivies, et 10 nouvelles évaluations ont été entreprises, soit au total 17 évaluations. En 2014, il est prévu d'entreprendre 13 nouvelles évaluations tandis que six autres engagées en 2013 seront poursuivies, ce qui portera le total des évaluations en cours à 19. Selon les premières prévisions pour 2015, sept évaluations engagées en 2014 seraient poursuivies et quatre nouvelles seraient entreprises. Il n'est prévu qu'un nombre limité de nouvelles d'évaluations, afin de garder une certaine marge de manœuvre en 2015 et 2016 pour donner suite à l'examen par les pairs.

**TABLEAU 1: SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU
BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2014-2016²**

Type d'évaluation	2014 (session du Conseil)	2015 (session du Conseil)	2016 (session du Conseil)
Politiques	<p><i>Suite de l'évaluation engagée en 2013:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Problématique hommes-femmes EB.1/2014 <p><i>Nouvelles évaluations:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transferts monétaires et bons d'alimentation EB.2/2014 • Nutrition 	<p><i>Suite de l'évaluation engagée en 2014:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nutrition EB.2/2015 <p><i>Évaluation nouvelle:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • VIH/sida 	<p><i>Suite de l'évaluation engagée en 2015:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • VIH/sida <p><i>Évaluation nouvelle:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités
Stratégies	<p><i>Suite des évaluations engagées en 2013:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation par le PAM des fonds de financement commun EB.A/2014 • Module mondial de la sécurité alimentaire EB.2/2014 • Insécurité alimentaire en milieu urbain EB.2/2014 • Achats au service du progrès (P4P) EB.2/2014 <p><i>Nouvelles évaluations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat REACH (visant à éliminer la faim chez les enfants) • Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (PREP) EB.1/2015 	<p><i>Suite de l'évaluation engagée en 2014:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • REACH EB.A/2015 	<p><i>À planifier une fois terminé l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM</i></p>
Portefeuilles de pays	<p><i>Nouvelles évaluations:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouganda EB.2/2014 • République démocratique du Congo EB.2/2014 • Cambodge EB.1/2015 • Indonésie EB.1/2015 	<p><i>Nouvelles évaluations:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Iraq EB.2/2015 • République centrafricaine EB.2/2015 • République-Unie de Tanzanie EB.2/2015 	<p><i>À planifier une fois terminé l'examen par les pairs</i></p>

² Les autres activités liées à l'évaluation ne sont pas mentionnées.

**TABLEAU 1: SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU
BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2014-2016²**

Type d'évaluation	2014 (session du Conseil)	2015 (session du Conseil)	2016 (session du Conseil)
Portefeuilles régionaux	<i>Suite de l'évaluation engagée en 2013:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Amérique centrale EB.A/2014 		<i>À planifier une fois terminé l'examen par les pairs</i>
Impact	<i>Nouvelles évaluations:</i> Malnutrition aigüe modérée: <ul style="list-style-type: none"> • pays 1 • pays 2 • pays 3 • pays 4 • pays 5 	<i>Suite des évaluations engagées en 2014:</i> Malnutrition aigüe modérée: <ul style="list-style-type: none"> • pays 1 EB.A/2015 • pays 2 EB.A/2015 • pays 3 EB.A/2015 • pays 4 EB.A/2015 • pays 5 EB.A/2015 	<i>À planifier une fois terminé l'examen par les pairs</i>
Total du programme traditionnel	<i>Suite des évaluations engagées en 2013 = 6</i> <i>Nouvelles évaluations = 13</i>	<i>Suite des évaluations engagées en 2014 = 7</i> <i>Nouvelles évaluations = 4</i>	<i>Suite des évaluations engagées en 2015 = 1</i> <i>Nouvelles évaluations = 1</i>
Synthèses d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Impact d'activités Vivres pour la création d'avoirs sur la capacité de résistance des moyens de subsistance EB.A/2014; • Évaluations d'opérations 2013/2014 • Rapport annuel sur l'évaluation en 2013 EB.A/2014 	<ul style="list-style-type: none"> • Série d'évaluations des stratégies: préparation aux situations d'urgence et interventions en cas de crise EB.A/2015 • Évaluations d'opérations 2014/2015 • Rapport annuel sur l'évaluation en 2014 EB.A/2015 	<ul style="list-style-type: none"> • Série d'évaluations sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles EB.1/2016 • Évaluations d'opérations 2015/2016 • Rapport annuel sur l'évaluation en 2015 EB.A/2015
Divers	<ul style="list-style-type: none"> • Examen par les pairs de l'évaluation au PAM (EB.A/2014) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités – méta évaluation 	
Évaluations d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Suite de la 1^{ère} série de 12 évaluations engagées en 2013 • 2^{ème} série de 24 nouvelles évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> • Suite de la 2^{ème} série de 24 évaluations engagées en 2014 • 3^{ème} série de 30 nouvelles évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} série de 30 évaluations achevées

Évaluations de politiques

14. Le Recueil des politiques du PAM établi en 2012 permet d'appliquer le cycle d'évaluation des politiques approuvé par le Conseil³, dans le cadre duquel une évaluation doit être conduite quatre à six ans après l'adoption de la politique. Les évaluations de politiques examinent trois grandes questions: la qualité de la politique, y compris sa cohérence et sa pertinence internes et externes; les effets, la mise en œuvre et les résultats; et les modalités qui ont permis de les obtenir. L'annexe A, qui propose un récapitulatif mis à jour du cycle d'évaluation des politiques, indique les politiques ayant récemment été évaluées et celles qui doivent l'être.
15. *Problématique hommes-femmes.* L'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes, envisagée lors de la dernière consultation annuelle sur l'évaluation, commence en 2013, et le rapport sera présenté au Conseil au début de 2014. Il s'agit d'une évaluation hautement prioritaire, qui a pour objet d'orienter les initiatives que prendra le PAM pour atteindre ses objectifs en matière de problématique hommes-femmes, ainsi que ceux du système des Nations Unies, comme évoqué lors des récents débats du Conseil.
16. *Transferts monétaires et bons d'alimentation.* Cette question fait partie des priorités du programme d'évaluation de 2014. Les membres du Conseil font régulièrement remarquer que ce dispositif constitue l'une des évolutions les plus marquantes du PAM, puisque la feuille de route prévoit que les transferts monétaires et bons représentent 40 pour cent de l'activité d'ici à 2015. L'initiative Aide monétaire au service du changement fournit depuis 2011 des directives et un appui concernant cette politique. Les préparatifs et la définition de la portée de l'évaluation commenceront plus tard dans l'année, la mise en œuvre complète étant prévue pour 2014.
17. La planification détaillée de cette évaluation doit encore être entreprise, mais les échanges de vue préliminaires confirment qu'elle est pertinente et vient à point nommé. Pour éviter de faire double emploi avec d'autres travaux d'évaluation dans ce domaine relativement saturé, l'accent sera mis sur la qualité de la politique, sur les dispositions prises pour sa mise en œuvre et sur ses résultats, et les évaluateurs exploiteront les données factuelles accumulées grâce à la série d'autoévaluations et d'évaluations connexes menées dans le cadre de l'initiative Aide monétaire au service du changement; ils feront notamment référence aux évaluations des programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation du PAM menées dans plusieurs pays en 2009, à la demande de la Division des politiques.

³ WFP/EB.A/2011/5-B.

18. *Nutrition*. Le Conseil a approuvé en 2012 la politique du PAM en matière de nutrition, qui se substitue aux politiques de portée plus étroite adoptées en 2004, auxquelles l'annexe fait référence. Conformément au cycle d'évaluation des politiques, l'évaluation devrait avoir lieu entre 2016 et 2018. Toutefois, lorsqu'il a approuvé ladite politique, le Conseil a demandé qu'une évaluation soit menée en 2015.
19. Les préparatifs et les premiers travaux d'évaluation commenceront fin 2014 et se poursuivront tout au long de 2015, la présentation du rapport étant prévue à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2015. Cette évaluation prendra en considération les données factuelles issues des séries d'évaluations de l'impact portant sur les interventions de lutte contre la malnutrition aiguë modérée, qui sont également prévues pour 2015.
20. La politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida a été mise à jour en 2010, à la suite de l'évaluation effectuée en 2008. L'évaluation de cette politique actualisée commencera en 2015, conformément au cycle approuvé.
21. *Renforcement des capacités*. Les évaluations stratégiques de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire font de cet aspect un enjeu majeur, qui figure parmi les priorités du nouveau Plan stratégique du PAM et est pris en considération dans sa nouvelle structure organisationnelle. Les consultations internes avec la haute direction ont confirmé qu'il serait utile de présenter en 2015 un examen des conclusions et des enseignements en matière de renforcement des capacités qui ont été tirés des évaluations récentes, avant d'entreprendre une évaluation exhaustive en 2016.

Évaluations stratégiques

22. Prenant en considération le fait que le PAM est en constante évolution, les évaluations stratégiques analysent les nouvelles orientations et priorités institutionnelles, les questions transversales et les processus opérationnels qui déterminent les modes d'action dans leur ensemble, plutôt que d'examiner une politique ou une activité spécifiques. Elles analysent les résultats obtenus dans un domaine particulier sous l'angle quantitatif et qualitatif, et étudient les facteurs qui empêchent le PAM d'adopter les modalités de travail souhaitées.
23. Une série d'évaluations stratégiques sur **la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise**⁴ est en préparation. Cette série, qui a pour objet d'éclairer les orientations stratégiques du PAM et de

⁴ Thème étroitement lié à l'Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence, et à l'Objectif stratégique 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

contribuer à son efficacité dans ce domaine d'activité essentiel, en mutation constante, prendra en considération l'évolution de la situation découlant de plusieurs facteurs: la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, qui porte préjudice aux populations tant urbaines que rurales; les conflits complexes; les crises brutales et les situations d'urgence qui s'installent peu à peu, mobilisant un nombre croissant d'organismes d'aide humanitaire; et le Programme de transformation de l'aide humanitaire. Quatre évaluations seront menées en 2013 et en 2014, la synthèse des principaux thèmes et constats étant prévue pour le début de 2015.

24. Ainsi qu'il a été envisagé lors de la dernière consultation annuelle, plutôt que d'analyser globalement les activités du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, les évaluations, qui ont été arrêtées moyennant un processus consultatif et en fonction de la demande, étudient certains aspects de ces activités sous différents angles. Les quatre évaluations sont présentées succinctement aux paragraphes 25 à 28.
25. *Module mondial de la sécurité alimentaire co-dirigé par la FAO et le PAM.* Cette évaluation, qui sera effectuée de concert avec le Bureau de l'évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), aura pour objet de mesurer la valeur ajoutée apportée par ce module créé en 2011 et dirigé conjointement par les deux organisations, ainsi que son efficacité. Elle permettra de mieux appréhender l'architecture internationale d'intervention et donnera à deux des organismes établis à Rome l'occasion de dégager un certain nombre d'enseignements. Cette évaluation devrait démarrer à la fin de 2013, le rapport étant présenté au Conseil à la deuxième session ordinaire de 2014.
26. *Utilisation par le PAM des fonds de financement commun au service de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise humanitaire.* À la demande du Conseil compte tenu de ses débats, cette évaluation analysera l'utilisation et l'utilité de ces fonds pour les activités du PAM en matière de préparation et d'interventions en cas de crise, notamment sous l'angle de la collaboration avec les partenaires chargés d'assurer l'exécution et la coordination des interventions. Parmi les fonds qui seront examinés figurent le Fonds central pour les interventions d'urgences, les Fonds d'intervention pour les urgences humanitaires et les fonds humanitaires communs. Le rapport devrait être présenté au Conseil à la session annuelle de 2014.
27. *Insécurité alimentaire en milieu urbain.* Cette évaluation examinera le rôle et l'efficacité du PAM dans la préparation aux situations d'urgence et les interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire en milieu urbain. Les situations de crise en milieu urbain présentent plusieurs dimensions

nouvelles et complexes de l'insécurité alimentaire – souvent liées à des problèmes de prix des produits alimentaires et d'accès et non de disponibilité –, face auxquelles les nouveaux outils et les nouvelles modalités de protection sociale et de filets de sécurité mis au point par le PAM s'avèrent particulièrement utiles. Cette évaluation s'articulera avec celle de la politique en matière de transferts monétaires et de bons d'alimentation, dont le rapport devrait également être présenté au Conseil, à la deuxième session ordinaire de 2014.

28. *Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (PREP)*. Cette initiative transversale a pour objet d'élaborer le nouveau modèle d'intervention du PAM en cas de crise de grande ampleur. Son évaluation permettra de mesurer les progrès accomplis par le PAM en ce qui concerne l'adaptation de ses moyens, systèmes, directives, services et partenariats qu'il a entreprise afin de pouvoir intervenir dans des environnements de plus en plus imprévisibles et difficiles, dans le contexte de son passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Le Conseil ayant récemment décidé de prolonger cette initiative, l'évaluation démarrera légèrement plus tard que les autres évaluations de la série, la présentation du rapport étant prévue à la première session ordinaire du Conseil de 2015.
29. Portant sur une question stratégique différente, l'évaluation finale de l'initiative pilote **Achats au service du progrès (P4P)** devrait être achevée en 2014. Cette évaluation récapitulative sera l'occasion de mettre à profit le dispositif interne de suivi et d'évaluation de l'initiative P4P, afin de rassembler des éléments factuels beaucoup plus solides que ceux dont dispose habituellement le PAM. Bien que l'initiative Achats au service du progrès soit un programme, l'évaluation est classée dans la catégorie des évaluations stratégiques en raison de son envergure opérationnelle, des méthodes innovantes utilisées pour tirer parti des opérations du PAM déjà engagées afin d'amplifier les effets sur le développement, et de ses implications pour la stratégie à venir du PAM concernant des questions transversales comme les achats, le renforcement des capacités, les partenariats et le S&E. Les préparatifs de l'évaluation ont commencé en 2013.
30. *Le Partenariat REACH des Nations Unies (visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants)* est une initiative qui a été lancée en 2011 dans le but d'améliorer la gouvernance et la gestion des programmes nutritionnels, afin d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan nutritionnel. Le PAM joue un rôle de chef de file dans cette initiative associant plusieurs partenaires, dans le cadre de son portefeuille d'activités nutritionnelles qui prend de plus en plus d'ampleur. Cette évaluation complétera donc les autres

évaluations portant sur la nutrition, dont les rapports devraient tous être présentés au Conseil en 2015. Elle présente un intérêt stratégique, car elle permettra de mieux cerner le travail de partenariat effectué par le PAM en matière de programmes nutritionnels, ainsi que la capacité à remédier au problème de la perpétuation de la faim, deux questions qui ont été soulevées lors des récentes évaluations stratégiques portant sur le passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire.

Évaluations de portefeuille de pays

31. Instaurées en 2009, les évaluations de portefeuille de pays portent sur l'ensemble des opérations menées par le PAM dans un pays sur une période donnée, en général cinq ans. Elles ont pour objet de servir à la fois d'instrument permettant de rendre des comptes à l'échelon institutionnel et d'outil d'apprentissage devant contribuer à orienter la stratégie et les opérations futures dans le pays. Ces évaluations abordent une série de questions concernant le positionnement stratégique du PAM et la convergence avec les stratégies et les partenaires à l'échelon national et international⁵, les facteurs pris en considération dans les choix stratégiques et la qualité de ces choix, et la performance et les résultats du portefeuille d'activités.
32. Les priorités et le calendrier des évaluations de portefeuille de pays sont fixés de manière à éclairer les décisions importantes du PAM, concernant par exemple les stratégies de pays et le processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), ainsi que la conception et l'approbation des principales opérations à mettre en œuvre au sein d'un pays. Le choix prend également en considération l'équilibre entre les régions, le volume du portefeuille, la gamme d'interventions et la portée des précédentes évaluations menées dans un pays. Le tableau 2 présente le calendrier mis à jour des évaluations de portefeuille de pays, adapté après concertation avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays et en tenant compte des ressources du Bureau de l'évaluation et des priorités générales⁶.

⁵ Le PAM privilégiant désormais l'assistance alimentaire, une importance croissante est accordée aux facteurs suivants: la prise en considération du contexte, des politiques et des systèmes nationaux, ainsi que des principes en matière de partenariat à vocation humanitaire et de coopération à l'échelle internationale mis en relief, par exemple, dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Programme d'action d'Accra et la Déclaration de Busan adoptée en 2011; la cohérence au sein du PAM; et les partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies.

⁶ Depuis la dernière consultation annuelle, les évaluations des portefeuilles de pays du Timor-Leste et de la République kirghize ont été avancées à 2012/2013, à la demande des Directeurs régionaux. D'autres modifications du calendrier sont envisageables, dans le respect des principes d'indépendance, de crédibilité et d'utilité en matière d'évaluation.

TABLEAU 2: ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLE DE PAYS PAR ANNÉE
(en cours en 2013 et prévues pour 2014–2015)⁷

Région	Pays			
	2013	2014	2015	2016
OMB	Timor-Leste		Cambodge, Indonésie	À déterminer après l'examen par les pairs
OMC	République kirghize, Soudan		Iraq	
OMD	Niger		République centrafricaine	
OMJ	Congo	République démocratique du Congo	République-Unie de Tanzanie	
OMN		Ouganda		
OMP		Régionale: El Salvador; Guatemala, Honduras, Nicaragua		

OMB: Bureau régional de Bangkok (Asie)

OMC: Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)

OMD: Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

OMJ: Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)

OMN: Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

OMP: Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

33. L'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en Ouganda fera fond sur les données factuelles rassemblées dans le cadre de plusieurs évaluations récentes des stratégies, des politiques, de l'impact et des opérations décentralisées menées dans le pays, et son calendrier sera établi de manière à coïncider avec les cycles de planification du PAM, du PNUAD et des initiatives nationales. La République démocratique du Congo continue de figurer parmi les contextes d'intervention les plus complexes, et elle est toujours le terrain de l'une des cinq plus grosses opérations menées par le PAM; elle figure aussi parmi les pays pilotes où des activités innovantes sont mises en œuvre dans le cadre des activités Achats au service du progrès et du recours aux transferts monétaires et aux bons. L'évaluation sera achevée en 2014 afin de pouvoir éclairer la conception du programme et les décisions prises. Les préparatifs des évaluations portant sur le Cambodge et l'Indonésie commenceront en 2014, la date d'achèvement étant prévue en 2015. Les consultations sur les évaluations qui doivent être engagées et achevées en 2015 débiteront à la fin de 2014.

⁷ Y compris les pays faisant l'objet d'une évaluation de portefeuille régional.

Évaluation de portefeuille régional

34. L'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en Amérique centrale, qui a commencé en 2013, s'achèvera en 2014; elle porte sur quatre pays à revenu intermédiaire. Ce nouveau type d'évaluation consiste à transposer les évaluations de portefeuille de pays à l'échelle régionale. Les conclusions doivent éclairer les décisions concernant les stratégies et les opérations régionales. Même si les questions nationales ne seront pas au premier plan, l'évaluation de portefeuille régional analysera les liens et la complémentarité entre le niveau national et de niveau régional.

TABLEAU 3: CHAMP COUVERT PAR LES ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLE DE PAYS PAR RÉGION						
	OMB	OMC	OMD	OMJ	OMN	OMP
% de la valeur du portefeuille exprimée en dollars	44	49	56	62	44	87
% d'opérations	39	50	31	42	42	62
% du nombre de bénéficiaires effectifs indiqué dans les rapports	26	73	49	64	93	74
% de pays	36	29	21	36	50	45

Sources:

% de la valeur du portefeuille exprimée en dollars. Pour les évaluations achevées: Rapports d'évaluation. Pour les évaluations en cours et prévue: programme de travail opérationnel de 2012 et 2013 au 13 février 2013.

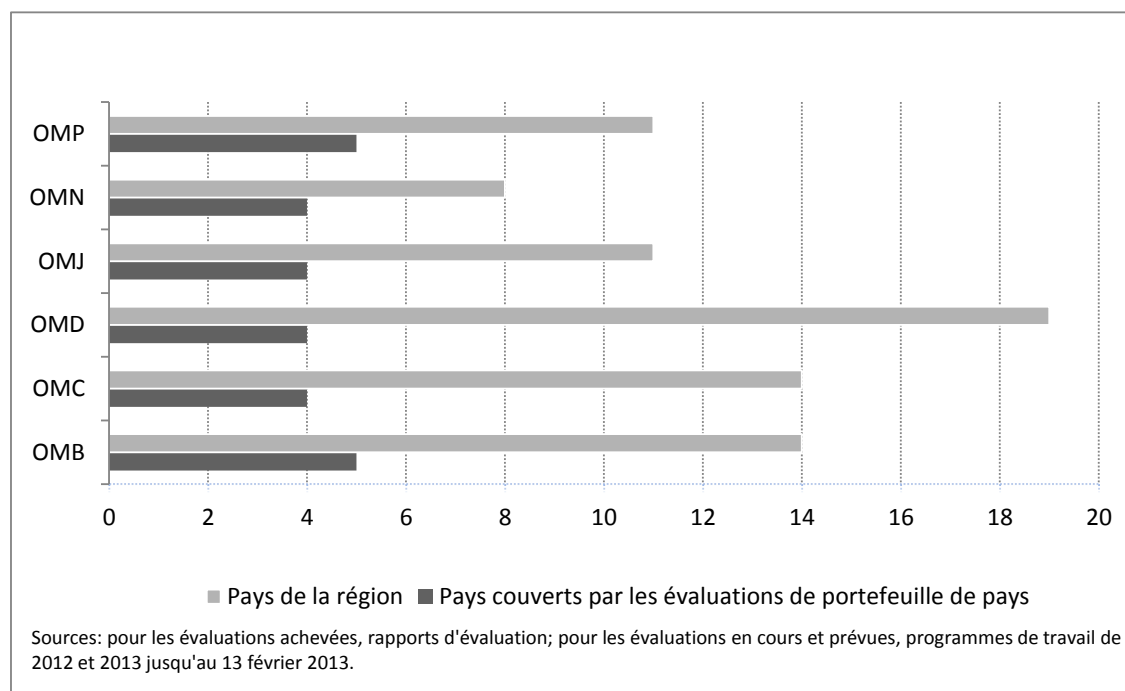
% d'opérations. Pour les évaluations achevées: rapports d'évaluation. Pour les évaluations en cours et prévues: programme de travail opérationnel de 2012 et 2013 au 13 février 2013.

% du nombre de bénéficiaires effectifs indiqué dans les rapports: Dakota 2011.

% de pays: base de données du Bureau de l'évaluation.

Veillez noter les modifications apportées aux zones couvertes par les bureaux régionaux en 2013: à compter du 1^{er} février 2013, le bureau régional du Soudan (ODS) n'existe plus, le Soudan relève maintenant d'OMC. La République-Unie de Tanzanie, la République démocratique du Congo et la République du Congo ne sont plus couvertes par OMN mais par OMJ.

Figure 1: Évaluations de portefeuille de pays par région, 2009–2015



35. Si ces évaluations sont toutes achevées dans les délais prévus, en comptant l'évaluation de portefeuille régional menée en Amérique centrale, un total de 25 pays auront été évalués entre le lancement de la série en 2009 et 2015 soit une moyenne de 3,5 par an. Le tableau 3 et la figure 1 contiennent des données statistiques sur les évaluations de portefeuille de pays. À quelques exceptions près, la couverture évaluée en proportion de la présence régionale, de la valeur du portefeuille, du nombre de bénéficiaires et du nombre d'opérations, est dans l'ensemble satisfaisante. Toutefois, la fréquence des évaluations de bureaux de pays du PAM, compte tenu de leur nombre total, est actuellement d'une tous les 20 ans.
36. Les critères de sélection des évaluations de portefeuille de pays seront passés en revue et l'évaluation de portefeuille régional susmentionnée sera analysée, afin d'établir si cette initiative pourrait s'inscrire dans le cadre de la stratégie du Bureau de l'évaluation qui entend améliorer l'évaluation des petits bureaux de pays.
37. Le programme d'amélioration au-delà de 2015 sera mis au point après l'examen par les pairs, et il visera à optimiser le champ couvert par les évaluations, compte tenu de plusieurs facteurs de portée générale tels que: l'ensemble des besoins et priorités d'évaluation; la nouvelle série d'évaluations d'opérations; le concept de document de stratégie de pays adopté par le PAM; les nouveautés au sein du système des Nations Unies, comme les évaluations conjointes du PNUAD; et les possibilités offertes par des approches inédites telles que les évaluations de portefeuille régional qui

permettraient de passer en revue les portefeuilles de petits pays interconnectés.

Évaluations de l'impact

38. Un élément important de la stratégie d'évaluation adoptée consiste à approfondir l'évaluation des effets directs et de l'impact pour orienter la gestion interne, et pour satisfaire la demande, exprimée avec de plus en plus de vigueur à l'échelle internationale, d'une évaluation rigoureuse de la contribution apportée par l'assistance du PAM en termes d'effets directs pour les bénéficiaires et d'impact durable sur les conditions de vie des populations. Les évaluations de l'impact ont pour objet d'aider le PAM à mieux rendre compte de son action aux bénéficiaires et à améliorer la programmation des activités au niveau de chaque opération, ainsi que la politique et la stratégie futures dans le domaine d'activités évalué.
39. Les évaluations de l'impact ont pour objet de répondre aux questions suivantes: L'action menée par le PAM était-elle judicieuse compte tenu des circonstances? Qu'a-t-elle changé, et pour qui? Était-elle suffisante compte tenu des normes et critères admis à l'échelle nationale et internationale? Comment s'est-elle combinée avec d'autres contributions et facteurs pour produire un impact négatif ou positif, intentionnel ou fortuit? Qu'est-ce que le PAM devrait changer dans sa façon de procéder pour renforcer les effets et l'impact obtenus?
40. La démarche consiste à associer plusieurs méthodes différentes pour analyser un domaine d'activités dans plusieurs pays, en passant en revue plusieurs opérations sur une période de plusieurs années, pendant suffisamment longtemps pour que des changements durables se produisent. La sélection est fonction de trois critères: l'utilité, la contribution à l'acquisition de connaissances qui font défaut et le caractère évaluable.

Évaluations de l'impact prévues pour 2014

41. Étant donné que plus de 50 pour cent des programmes du PAM visent à faire face au risque de catastrophes naturelles et à leur impact sur la sécurité alimentaire, la série d'évaluations de l'**Impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la capacité de résistance des moyens de subsistance** présente un intérêt pour la stratégie du PAM, ainsi que pour certaines opérations spécifiques. Les évaluations appartenant à cette série sont en cours au Bangladesh, au Guatemala, au Népal, au Sénégal et en Ouganda; elles déboucheront en 2014 sur l'établissement d'un rapport de synthèse. Pour donner suite à la recommandation issue de l'évaluation stratégique de l'efficacité du PAM dans les interventions visant à rétablir les moyens d'existence, conduite en 2009, elle approfondi l'analyse de l'impact, et en particulier le rôle de l'assistance alimentaire dans les processus de

redressement et les efforts entrepris par les populations pour se constituer des moyens d'existence plus solides.

42. *Malnutrition aigüe modérée.* En 2014 également, le Bureau de l'évaluation engagera une nouvelle série d'évaluations de l'impact des interventions du PAM visant à remédier à la malnutrition aigüe modérée. S'appuyant sur la consultation préalable des parties prenantes, ces évaluations compléteront les travaux de recherche en cours et le S&E effectué par la direction du PAM, grâce à la valeur ajoutée qu'elles apporteront en fournissant les connaissances qui font défaut dans le contexte des programmes.
43. Cette série sera centrée sur l'efficacité des programmes, afin d'évaluer la contribution des activités nutritionnelles du PAM à la réalisation de leurs objectifs plus généraux dans un certain nombre de contextes opérationnels. Outre la contribution immédiate des activités nutritionnelles aux effets directs en matière de nutrition, les évaluations pourront également examiner le rôle du PAM dans les interventions complémentaires relatives aux services de santé, la capacité technique des partenaires et des services sanitaires et nutritionnels, et l'amélioration du cadre politique et budgétaire dans lequel opèrent ces services. Il est utile de mettre l'accent sur ces résultats plus généraux dans les interventions complexes, ainsi que pour évaluer l'impact lorsqu'il existe non pas un simple lien de cause à effet, mais des liens de causalité multiples.
44. Les questions étudiées porteront sur les effets directs et sur les impacts, intentionnels ou non, dans certains contextes nationaux. Ces questions auront également pour objet de mieux appréhender les facteurs de causalités, liés entre autres au contexte et à l'exécution, qui influent sur les effets directs et les impacts obtenus.
45. Le PAM concerte ses interventions sur 23 pays⁸ qui sont tous gravement touchés par la malnutrition mais dont les moyens d'action et la situation diffèrent. La sélection se fera parmi cette première liste, en tenant compte des questions abordées dans l'évaluation, des variations à l'échelle régionale et des autres facteurs recensés au cours de l'analyse des conditions favorables à l'évaluation, conduite en 2013 en collaboration avec le service du PAM chargé de la nutrition et avec d'autres parties prenantes. Le rapport de synthèse de la série sera établi au début de 2016.

⁸ OMB: Afghanistan, Bangladesh, Indonésie, Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao; OMC: Yémen, Soudan; OMD: Burkina Faso, Mali, Niger, Sierra Leone, Tchad; OMJ: Madagascar, Malawi, Mozambique; OMN: Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Sud-Soudan; OMP: Guatemala, Haïti.

Évaluations d'opérations

46. Les évaluations d'opérations s'attachent à mesurer l'efficacité et l'efficacité d'une opération spécifique au regard de ses objectifs et des normes et critères en vigueur au PAM et à l'échelle internationale, en examinant la qualité de la conception, de l'exécution et des résultats.
47. La politique d'évaluation de 2008 prévoyait de panacher la gestion par le Bureau de l'évaluation et la gestion décentralisée pour les évaluations d'opérations. Jusqu'ici, toutefois, le nombre d'opérations évaluées en appliquant cette formule n'est pas satisfaisant. Ainsi qu'il a été signalé en 2012, le Bureau n'a disposé ni des moyens ni des structures nécessaires pour effectuer des évaluations d'opérations, parallèlement aux évaluations plus complexes des stratégies qu'il a été convenu de privilégier, ou pour procéder à l'assurance qualité des évaluations décentralisées d'opérations.
48. Toutefois, des évolutions importantes sont intervenues en 2012 au sein du PAM avec notamment: la volonté renouvelée de rendre compte des résultats et de fournir des données factuelles, conformément à l'un des quatre principes du Cadre d'action du PAM; le renforcement des moyens de S&E, tant au Siège qu'au niveau régional, dans le droit fil de la stratégie de 2012 concernant le suivi et l'autoévaluation; et la création d'un compte spécial dotant le Bureau des ressources nécessaires pour la planification et la mise en œuvre des évaluations d'opérations, afin d'être en mesure d'évaluer un nombre d'opérations plus satisfaisant.
49. Dans le cadre des perspectives à plus long terme du Bureau, parallèlement à d'autres initiatives, les évaluations décentralisées deviendront l'outil privilégié pour effectuer des évaluations d'opérations crédibles et de qualité, à une échelle suffisante pour fournir des données factuelles fiables sur le déroulement et les résultats des opérations du PAM ainsi que sur d'autres initiatives. Toutefois, étant donné qu'il faudra un certain temps pour parvenir à mener des évaluations décentralisées de qualité, en nombre suffisant, le Bureau lance à titre de mesure transitoire une série d'évaluations d'opérations: 12 seront réalisées en 2013, 24 en 2014, puis 30 en 2015. Il collabore aussi au renforcement des capacités d'évaluation décentralisées du PAM, systèmes et structures dans le cadre de la stratégie de suivi et d'autoévaluation.
50. Dans les mois qui viennent, le Bureau parachèvera la définition des principes d'évaluation et la conception de la série – notamment les critères de sélection fondés sur l'utilité et le risque, la révision des directives afin d'assurer la cohérence des critères d'évaluation, et un modèle de gestion externalisée des évaluations afin de maximiser leur efficacité – et commencera les évaluations. L'approche définie sera expérimentée au cours de la première année, améliorée au cours de la deuxième année et peaufinée

au cours de la troisième. Une fois expérimentés, ces outils seront mis à disposition pour les évaluations décentralisées d'opérations et transférés aux mains des services compétents du PAM. L'approche adoptée pour cette série d'évaluations s'inscrit dans la perspective de ce transfert.

51. Une synthèse annuelle des conclusions sera présentée au Conseil en même temps que le rapport annuel sur l'évaluation.

Autres activités du Bureau relatives à l'évaluation prévues pour 2014 et au-delà

Collaboration avec le système international d'évaluation

52. Chaque fois que cela s'avère souhaitable et réalisable, les évaluations seront effectuées conjointement. L'évaluation du module de la sécurité alimentaire a été entreprise de concert avec la FAO, et les possibilités d'évaluation conjointe de l'impact des activités de lutte contre la malnutrition aiguë modérée seront examinées à mesure que la planification se poursuivra. La récente déclaration d'intention formulée conjointement par les bureaux de l'évaluation des institutions ayant leur siège à Rome devrait permettre de renforcer la collaboration en ce qui concerne la planification, et la conduite des évaluations, mais aussi la diffusion des enseignements tirés.
53. Dans le cadre de la concertation engagée dans le système des Nations Unies, l'évaluation retient de plus en plus l'attention, comme le montre notamment la résolution récemment adoptée à l'issue de l'examen quadriennal complet, laquelle invite le Corps commun d'inspection à passer en revue la capacité d'évaluation à l'échelle du système. La perspective de la mise en place d'un organisme chargé de l'évaluation à l'échelle du système continue de susciter l'intérêt, et le Programme de transformation exerce une forte influence sur les évaluations interorganisations menées en temps réel dans le cadre des interventions d'urgence et d'aide humanitaire. Le Bureau de l'évaluation prend part à ces échanges de vue, ainsi qu'aux évaluations spécifiques effectuées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, chaque fois que celles-ci portent sur l'une des priorités du PAM. Des observations sur ces questions et sur leurs répercussions sur la fonction d'évaluation au PAM seront peut-être formulées à l'issue de l'examen par les pairs.
54. Le Bureau de l'évaluation contribue aussi aux travaux du GNUE et d'autres réseaux d'évaluation des activités de développement et d'aide humanitaire afin de faire connaître sa démarche, de la comparer et de l'adapter. Il est souvent sollicité pour contribuer aux évaluations d'autres organismes, y compris celles qui sont conduites par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les évaluations interinstitutions, et il continuera de répondre favorablement à ces demandes autant que possible. La Directrice

du Bureau de l'évaluation est actuellement Vice-Président du GNUE et est membre du groupe chargé de piloter l'évaluation indépendante du GNUE et de la définition de ses orientations stratégiques à venir.

DIFFUSION ET EXPLOITATION DES ÉVALUATIONS

55. Le Bureau de l'évaluation continuera d'apporter une valeur ajoutée à la fonction d'évaluation en élaborant des produits comme les dossiers et les synthèses d'évaluation, qui enrichissent la base d'éléments factuels et favorisent la diffusion des connaissances tirées des évaluations.
56. Faisant fond sur les mises à jour récentes de ses procédures courantes et de son système d'assurance qualité, le Bureau facilitera l'exploitation des évaluations dans la prise de décisions grâce à une meilleure conception prévoyant: des dispositions pour l'exploitation ultérieure des évaluations; la consultation et la participation des parties prenantes, la concertation et une réflexion commune sur le processus d'évaluation. Ces éléments nouveaux auront une incidence sur la manière de mener une évaluation, avec notamment une plus grande implication des parties prenantes à tous les stades, la diffusion plus large des rapports d'évaluation et l'exploitation des possibilités d'éclairer les processus décisionnels. D'autres outils et approches seront examinés à la lumière de l'examen par les pairs.

Améliorer la qualité des évaluations

57. Les travaux conduits au sein du PAM pour améliorer la qualité des évaluations consisteront notamment à appliquer le nouveau modèle d'assurance qualité mis en place par le Bureau de l'évaluation pour les évaluations de la problématique hommes-femmes et de l'efficience, par exemple aux évaluations nouvelles prévues pour 2014 et aux nouvelles évaluations d'opérations. Les directives et les systèmes d'assurance qualité applicables à ces dernières seront également utiles pour les évaluations décentralisées. D'autres mesures supplémentaires pourront être mises au point pour tenir compte des conclusions de l'examen par les pairs sur la qualité des évaluations.
58. À l'extérieur du PAM, le Bureau de l'évaluation collabore avec:
- les réseaux liés au GNUE, notamment ceux qui s'intéressent aux normes et critères en matière d'évaluation, à l'évaluation de la problématique hommes-femmes et aux évaluations conjointes;
 - les réseaux d'évaluation de l'action humanitaire, tels que le Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire et le groupe de pilotage sur l'évaluation instauré par le Comité permanent interorganisations; et

- les réseaux d'évaluation de l'impact, tels que le Réseau des réseaux sur les évaluations d'impact (NONIE) et l'Initiative internationale pour les évaluations des impacts.

Examen de la fonction d'évaluation au PAM

59. Ainsi qu'il est indiqué dans l'introduction, dans le cadre de l'examen par les pairs assuré par le GNUE et le CAD, les grandes lignes de l'évolution de la fonction d'évaluation au PAM depuis le dernier examen de ce type seront passés en revue et des recommandations seront formulées afin de faire en sorte que cette fonction soit adaptée au but poursuivi, compte tenu des modifications du contexte interne et externe.
60. Aux termes de son mandat, le groupe chargé de l'examen par les pairs étudiera la fonction d'évaluation du PAM et l'analysera au regard des principes et méthodes les plus avancés, concernant les aspects suivants: indépendance, crédibilité et utilité seront notamment passés au crible: les politiques, la gouvernance et les stratégies en matière d'évaluation; les ressources, les moyens et la gestion; la méthodologie et l'assurance qualité; les suites données aux évaluations et leur exploitation; et plus largement l'apprentissage et la gestion des savoirs. Le groupe chargé de l'examen par les pairs donnera des avis sur des questions telles que l'équilibre à trouver entre l'obligation de rendre des comptes et l'apprentissage, entre l'indépendance du Bureau et le travail en collaboration et entre la fonction d'évaluation centrale et décentralisée, ainsi que sur les moyens d'améliorer sans cesse la contribution du Bureau à l'efficacité globale du PAM.
61. Ce groupe se trouve actuellement au Siège pour procéder à des échanges de vues avec les principales parties prenantes, et il rendra compte au Conseil à l'occasion de la consultation annuelle sur l'évaluation de 2013.

CYCLE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES		
Année d'approbation	Politique	Évaluations en cours ou prévues
2002	L'insécurité alimentaire en milieu urbain: Stratégies pour le PAM	2013
2009	Politique en matière de problématique hommes-femmes	2013
2008	Politique d'évaluation du PAM	2013
2012	Politique en matière de nutrition	2015
2009	Renforcement des capacités	2015/2016
2011	Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: enjeux et perspectives	2014
2010	Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida	2015/2016
Évaluations des politiques achevées entre 2008 et 2013		Date de publication
2008	Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé	2012
2009	Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire	2012
2004	Renforcement des capacités nationales et régionales	2008
2002	Engagements renforcés en faveur des femmes	2008
2003	Programmation à l'ère du sida: l'action du PAM dans la lutte contre le VIH/sida	2008
Évaluations achevées pouvant éclairer l'élaboration d'une politique		Date de publication
2006	Achats de produits alimentaires dans les pays en développement	2011 ¹
2004	Filets de sécurité appuyés par l'aide alimentaire	2011 ²
2004	Évaluations des besoins d'urgence	2008 ³
2006	Ciblage dans les situations d'urgence	2007 ⁴

¹ En 2011, le Bureau de l'évaluation a présenté les évaluations à mi-parcours de l'initiative mondiale Achats au service du progrès ainsi que du projet d'appui à l'agriculture et aux marchés en Ouganda

² L'évaluation stratégique des filets de sécurité n'était pas une évaluation de politique à proprement parler, mais traitait le sujet de manière suffisamment approfondie pour qu'il ne soit pas nécessaire de prévoir une évaluation de la politique en la matière dans les perspectives de planification actuellement envisagées.

³ L'analyse des besoins d'urgence était traitée, dans l'évaluation du projet de renforcement de la capacité d'évaluation des besoins menée en 2008 et l'évaluation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire effectuée en 2010 conjointement avec la FAO.

⁴ L'évaluation du ciblage menée en 2007 n'était pas une évaluation de politique à proprement parler, mais elle traitait le sujet.

CYCLE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES		
Évaluations envisageables		Calendrier
2012	Politique en matière de protection humanitaire	2016–2018
2011	Politique en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe	2015–2017
2010	Aide alimentaire et moyens de subsistance dans les situations d'urgence: Stratégies du PAM	2014–2016 ⁵
2006	L'accès aux populations à des fins humanitaires et ses conséquences pour le PAM	2010–2012 ⁵
2005	Définition des situations d'urgence	2009–2011 ⁵
2005	Retrait après une situation d'urgence	2009–2011
2004	Vivres pour la nutrition: intégrer la nutrition dans les programmes du PAM	2008 ⁶
2004	Enrichissement en micronutriments	2008 ⁶
2004	Principes humanitaires	2008–2012 ⁵
2012	Le rôle du PAM dans le système d'aide humanitaire	2016–2018 ⁵
2014	Politique du PAM en matière de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence	2018–2020 ⁵
2013	Politique en matière de stabilisation en phase de transition (prévue)	2017–2019 ⁷
2013	Le rôle de l'assistance alimentaire en période de transition	2017–2019
2012	Objectif zéro: le rôle du PAM en tant que coparrain d'ONUSIDA	2016–2019 ⁸
2013	Plan stratégique du PAM pour 2014-2017	2017–2019

⁵ Ce sujet sera traité en partie dans la série des évaluations de stratégies de 2014-2015 sur les interventions d'urgence du PAM.

⁶ Ce sujet sera traité dans le cadre de l'évaluation de la politique du PAM en matière de nutrition de 2015 et dans les évaluations connexes, par exemple la série d'évaluations de l'impact des activités SNMI de 2015.

⁷ L'efficacité des interventions visant à rétablir les moyens de subsistance a été évaluée en 2009.

⁸ Ce sujet sera traité dans le cadre de l'évaluation de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH/sida de 2015/2016.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CAD	Comité d'aide au développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
ODB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
ODC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient)
ODD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
ODJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)
ODN	Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)
ODP	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
ODS	Bureau régional du Soudan
P4P	Achats au service du progrès
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PREP	Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise
REACH	Partenariat REACH (visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants)
S&E	suivi et évaluation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance